

LA PAROLE À ...

PLAPPEVILLE ENSEMBLE, liste conduite par Daniel Defaux

Malgré les contraintes budgétaires imposées par la période d'inflation que nous avons connue et fidèles à notre politique d'écoute des familles, nous avons résolument décidé de ne pas répercuter la totalité des hausses subies tant du fait de l'augmentation des coûts des fournitures et services que des frais de personnel.

Nous avons pris la décision de n'augmenter la part communale des impôts fonciers que de 0,4%. La section de fonctionnement du budget de la commune qui, pour 2024, s'élève à 1 846 921 € sera ainsi abondée de 12 978 €, soit une contribution moyenne de 6,22 € par habitant.

D'autres décisions ont été prises afin de ne pas alourdir le poids des dépenses des familles. Ainsi, afin de permettre à tous les élèves de CM2 d'aller à la piscine, le coût (transport et entrées) est entièrement assuré par la commune, de même que celui du transport occasionné par les différentes sorties organisées par les enseignants des deux écoles.

Les tarifs appliqués aux familles pour la garde des enfants au multi-accueil Gribouille sont également aidés grâce à une subvention communale d'équilibre de 10 000 € en cas de déficit en fin d'exercice.

Enfin, toujours pour le respect du budget des familles, les tarifs du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'accueil du mercredi et du centre aéré n'ont pas été augmentés.

PLAPPEVILLE AUTREMENT, liste conduite par François Joppin

La réception des articles pour l'élaboration de la revue « Vivre à Plappeville » du mois de juin 2024 était demandée à tous pour le 31 mai au plus tard. Dès lors et afin de respecter l'équité, les événements intervenus à partir du mois de juin ne pouvaient logiquement y figurer.

Pourtant le « mot du maire » de cette parution relate copieusement les résultats des élections européennes, l'approbation du PLUi, la fête au village ou le trail du Saint Quentin qui ont tous eu lieu au mois de juin.

Gérer une communauté sans respecter les règles d'équité n'est pas admissible.

Aussi et afin d'affirmer notre désapprobation avec ces méthodes anti-démocratiques, nous n'utiliserons pas pour cette nouvelle publication les 1350 caractères qui nous sont alloués une fois tous les 3 mois.
